



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'article 48 de la loi du 5 avril 1884)

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE SE RÉUNIRA EN SÉANCE ORDINAIRE

LE LUNDI 28 OCTOBRE 2024 à 19H30
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR

Approbation du dernier compte-rendu (Monsieur le Maire)

Communauté de Communes Loire-Layon-Aubance (Monsieur le Maire)

Présentation du Plan Local de Habitat
Présentation du rapport de la Cour des Comptes
Fin de mise à disposition des équipements sportifs

Urbanisme (Isabelle CLÉMOT)

Droit de Préemption Urbain ⁽¹⁾

Finances Communales (Monsieur le Maire)

Fonds de concours au SIEML
Mandat spécial pour le salon des Maires 2024
Modifications budgétaires n°03/2024

Ressources Humaines (Monsieur le Maire)

Garantie prévoyance pour les agents territoriaux

Questions diverses

(1) : sous réserve de réception de demandes après l'envoi de la convocation